

## LA NOUVELLE ROME DE CÉSAR : RÉALITÉ ET UTOPIE

PIERRE GROS

Les interventions de César sur les monuments et les espaces de Rome, qu'elles aient été ou non réalisées, procèdent, en ce domaine comme en tous ceux qu'il a abordés, d'une double exigence : la première est commune à tous les membres de la classe dirigeante de l'époque, et vise à supplanter les entreprises de ses prédécesseurs ou de ses rivaux en les détruisant ou en les surpassant. La seconde, qui lui est propre et tient à la hardiesse de ses conceptions et à la hauteur de ses vues, tend à modifier en profondeur et d'une façon irréversible les lieux où s'exerce le pouvoir à travers une refonte du tissu urbain. Cette dernière s'affirme à mesure que s'accroît sa puissance. Elle ne pourra certes s'inscrire vraiment dans les faits, et pas seulement, comme on le dit toujours, parce que le temps lui a manqué, car les aspects excessifs, voire utopiques de certains de ses projets en eussent rendu l'achèvement difficile même s'il avait disposé de nombreuses années pour les mener à terme. Mais malgré cela la marque qu'il impose au centre monumental comme aux axes de développement de l'*Urbs* s'avère riche de potentialités et ordonnera pour de nombreuses décennies, bien au-delà du règne d'Auguste, les grandes opérations qui façonneront le visage de la ville impériale.

Sans entrer dans le détail de l'œuvre de César urbaniste, dont l'étude de P. Liverani vient de présenter encore toutes les facettes en tirant les enseignements des fouilles les plus récentes dans le catalogue de l'exposition intitulée *Giulio Cesare. L'uomo, le imprese, il mito*, nous avons choisi d'insister sur la cohérence d'une action plus précoce qu'on ne l'admet généralement, en essayant, d'une part, de définir sa portée politique et idéologique, et d'autre part de retrouver les modèles auxquels elle se réfère implicitement, d'Alexandre aux Attalides<sup>1</sup>. Cette communication ne suivra donc pas rigou-

<sup>1</sup> P. LIVERANI, *Cesare urbanista*, in G. GENTILI (ed.), *Giulio Cesare. L'uomo, le imprese, il mito*, Milano 2008, 42-51. On consultera aussi sur cette question les importantes contributions de L. HOMO, *Rome impériale et l'urbanisme*, Paris 1971<sup>2</sup>, 68-73 ; F. COARELLI, *Il Foro Romano. II. Periodo repubblicano e augusteo*, Roma 1985, 233-257 ; F. COARELLI, *Die Stadtplanung von Caesar bis Augustus*, in *Kaiser Augustus und die verlorene Republik*, Berlin 1988, 68-71 ; P. SOMMELLA - L. MIGLIORATI, *Il segno urbano*, in *Storia di Roma. II.2. L'impero mediterraneo*, Torino 1991, 287-291 ; G. SAURON, *Quis*

reusement l'ordre chronologique, mais cherchera à retrouver, sur chacun des sites où César a voulu s'imposer, la continuité de ses engagements, sans dissocier, pour mieux en comprendre les intentions, l'iconographie de l'architecture.

Le premier de ces sites est sans conteste le Capitole, sur lequel César n'a jamais cessé, depuis son édilité jusqu'à sa dictature, de chercher à occuper la première place. Aucun autre lieu historique de la Rome traditionnelle n'a subi autant d'assauts de sa part, sous des formes aussi diverses et parfois aussi insidieuses. Les raisons de cet attachement à la colline de Jupiter sont multiples, et vont bien au-delà de l'attrait qu'elle a toujours exercé sur le personnel dirigeant de la République. Nous ne saurions en traiter ici. Rappelons seulement, à la suite de la communication de Christopher Smith, que le nom de *Iulus* donné à Ascagne, le fils d'Enée, qui devait dès lors passer pour l'ancêtre mythique de la *gens Iulia*, était présenté par une partie de la tradition historiographique comme une altération ou un diminutif de *Iovis*. César lui-même avait failli, tout au début de sa carrière, occuper la charge fort lourde du *flamen Dialis*. Toujours est-il que, cherchant à s'opposer aux entreprises des successeurs de Sylla pour imposer sa logique de *popularis*, il commence, en 65 av. J.-C., par faire replacer sur la colline, en un geste hautement polémique accompli de nuit comme une opération militaire, les statues de Marius et ses Victoires porteuses de trophées<sup>2</sup>. Ensuite, en tant que préteur, en 62, il confie à Pompée la tâche de terminer les travaux de reconstruction du temple de Jupiter *Optimus Maximus* dans l'intention, qui n'aboutira pas, de faire inscrire son nom à la place de celui de Catulus sur la nouvelle dédicace<sup>3</sup>. Enfin, en 46 encore, il obtient du Sénat, en prévision de son triomphe, que soit refaite la dite dédicace monumentale afin que cette substitution soit effective ; la décision ne fut cependant pas suivie d'effet si l'on en juge par la notice de Tacite selon laquelle on lisait encore le nom de Catulus sur le prestigieux édifice lors de l'incendie de 69 apr. J.-C.<sup>4</sup>. Ces actions, qui à certains égards peuvent paraître dérisoires, ne prennent leur sens que si on les rapproche de la mise en place, sur cette même *area capitolina*, et en des points stratégiques, des effigies de sa propre personne. Nous ne retien-

*deum* ?, Roma 1994, 497-500 ; D. FAVRO, *The Urban Image of Augustan Rome*, Cambridge 1996, 65-78 ; F. COARELLI, *Il Campo Marzio. I. Dalle origini alla fine della Repubblica*, Roma 1997, 580-590 ; M. TORELLI, in *Storia dell'Urbanistica. Il mondo romano*, nouvelle édition Roma 2007, 155-157 ; L. HASELBERGER, *Urbem adornare*, "JRA" suppl. 64 (2007), 49-57.

<sup>2</sup> Plutarque, *Caesar* 6,1-6 ; Velleius Paterculus II 43,4 ; Suétone, *Divus Iulius* 11,1. Voir Ch. REUSSER, *Tropaea Marii*, in *LTUR*, V, Roma 1999, 91.

<sup>3</sup> Dion Cassius XXXVII 44,1-2 ; Suétone, *Divus Iulius* 15. Voir S. DE ANGELI, *Iuppiter Optimus Maximus*, in *LTUR*, III, Roma 1996, 150.

<sup>4</sup> Tacite, *Histoires* III 72,3.

drons comme significatives, dans un dossier particulièrement riche qui a été récemment analysé par M. Cadario<sup>5</sup>, que la statue de bronze « montée » sur l'image, ou le symbole, de l'Oïkouménè, assortie d'une inscription qui présentait César comme un *divus* ou un *semideus* ; érigée en avril 46 dans la proximité immédiate du grand temple, elle fut rapidement, si l'on en croit Dion Cassius qui suit ici une source favorable à César, débarrassée de la mention compromettante de la semi divinité. La seconde, élevée entre mars et octobre 45, fut placée dans le groupe des rois, *inter reges*, non loin de l'entrée de l'*area* mais tout près de l'effigie de Brutus, ce qui présentait le double avantage, ambigu mais gratifiant, de l'intégrer à la série des héros mythiques de la plus ancienne Rome et de l'identifier en même temps au *conditor libertatis* qui avait libéré la Ville de la tyrannie de Tarquin le Superbe. Il est inutile d'insister sur les harmoniques politiques d'une telle fondation, mais aussi sur ses dangers : en tant que nouveau « libérateur » de la République, César ne s'en trouvait pas moins, paradoxalement, dans la situation d'être soupçonné par ses ennemis d'aspirer au trône, ce que ne manquera pas de confirmer à leurs yeux l'épisode des Lupercales l'année suivante.

C'est dans cette persistante volonté d'investir la colline et de lui donner un sens nouveau en rehaussant encore son prestige que l'on doit replacer le projet de l'immense théâtre du Champ de Mars, dont Suétone dit qu'il devait s'adosser au *Tarpeius mons*, expression qui désigne selon toute vraisemblance, par un effet de métonymie assez fréquent, le *Capitolium*<sup>6</sup>. Contrairement à ce qui a encore été tout récemment avancé, le terme *accubans* employé par l'historien ne saurait en aucun cas s'appliquer à un simple voisinage topographique<sup>7</sup> : sans même parler du fait qu'aucun exemple de cet emploi ne peut être relevé dans les textes, il est clair que, s'agissant d'un édifice dont la dimension verticale est importante, et dont on sait qu'il peut s'appuyer soit sur des substructions artificielles soit sur un site naturel en pente, le mot évoque évidemment la seconde de ces solutions. Il n'est pas sans intérêt de relever à ce propos que Vitruve, qui a vécu la phase d'élaboration du théâtre de Pompée entièrement édifié *in plano*, mais qui a sans doute connu aussi le projet césarien, envisage également pour tout type d'édifice de spectacle, qu'il soit « romain » ou « grec », l'accotement éventuel à un relief

<sup>5</sup> M. CADARIO, *Le statue di Cesare a Roma tra il 46 e il 44 a.C. La celebrazione della vittoria e il confronto con Alessandro e Romolo*, "Acme" 59.3 (2006), 27-70. Voir aussi P. ZANKER, *Le irritanti statue di Cesare e i suoi ritratti contraddittori*, in GENTILI (ed.), *Giulio...*, 73-79.

<sup>6</sup> Suétone, *Divus Iulius* 44,1. HASELBERGER, *Urbem...*, 49 et 137, n. 173.

<sup>7</sup> L'hypothèse est avancée par P. CIANCIO ROSSETTO et M. BUONFIGLIO, dans un article à paraître dans les Actes du IIème colloque sur l'Archéologie de la Construction (*Teatro di Marcello: analisi e riflessione sugli aspetti progettuali e costruttivi*).

naturel, *in montibus*, ce qui prouve qu'à Rome même, les deux possibilités restaient en son temps ouvertes<sup>8</sup>. Comme d'autre part le temple identifié à l'*aedes Pietatis* qui aurait été détruit lors des travaux préliminaires ordonnés par César<sup>9</sup> a été avec de bonnes raisons identifié dans les ruines de l'édifice retrouvé lors d'une fouille publiée en 1994 sous la « basilique orientale » de l'actuel théâtre de Marcellus, à l'extrémité nord du groupe cultuel du *forum Holitorium*, l'extension et l'orientation du *theatrum* projeté par le Dictateur, et plus précisément l'angle de son monument de scène, s'en trouvent exactement localisés. Et dans ces conditions l'hypothèse proposée naguère par F. Coarelli pour la restitution de son plan de masse sur le versant occidental de la colline garde toute sa pertinence<sup>10</sup>: loin d'avoir occupé la position du futur théâtre de Marcellus, comme on le répète encore souvent sans prendre la mesure de l'opération envisagée, celui de César, nettement plus vaste, se serait déployé selon une orientation presque perpendiculaire<sup>11</sup> (fig. 1). Cette ultime intrusion dans le domaine des lieux de spectacle, auxquels César avait toujours attaché une grande importance puisqu'il savait quel rôle ils jouaient dans la conquête du consensus de la plèbe urbaine, est assurément d'un ordre différent de celles qui l'avaient précédée, et qui consistaient seulement en des aménagements temporaires, comme le stade provisoire et la naumachie qu'il avait, quelques années plus tôt, fait construire sur le Champ de Mars<sup>12</sup>. Cette fois nous sommes en présence d'une tout autre opération, dont la finalité première, soulignée par les sources, est sans doute de répondre aux *monumenta* pompéiens par la mise en chantier d'un théâtre en dur de grandes dimensions<sup>13</sup> ; mais sa portée ne se réduit pas à cette seule compétition.

Ce qui nous retiendra ici, indépendamment des problèmes qu'aurait inévitablement posés une telle réalisation et des destructions massives auxquelles elle aurait donné lieu, c'est la relation qui se serait ainsi établie entre

<sup>8</sup> V 3,3. Voir maintenant C. SALIOU, *Vitruve. De l'architecture, livre V*, Paris 2009, 9 et 173-174.

<sup>9</sup> Plîne HN VII 121 ; Dion Cassius XLII 49,2 ; LIII 30,5.

<sup>10</sup> P. CIANCIO ROSSETTO, *Ritrovamenti nel Campo Marzio meridionale*, "BCAR" 96 (1995), 197-200; P. CIANCIO ROSSETTO, *Indagini e restauri nel Campo Marzio meridionale. Teatro di Marcello, Portico di Ottavia, Circo Flaminio, Porto Tiberino*, "Archeologia Laziale" 12.1 (1995), 93-101; COARELLI, *Il Campo...*, 447 seq. ; 587-589, avec fig. 142.

<sup>11</sup> Pour le problème de la localisation du théâtre de Marcellus et sa signification spécifique, voir maintenant A. MONTERROSO CHECA, *Via Triumphalis per Theatrum Marcelli, simbolos de arquitectura en la Forma Urbis Marmorea*, "RA" 2009, 3-51.

<sup>12</sup> Suétone, *Divus Iulius* 39,3 ; Dion Cassius XLIII 23,4 ; Appien, *Bellum Civile* II 102. Voir A.M. LIBERATI, *Naumachia Caesaris*, in *LTUR*, III, Roma 1996, 338.

<sup>13</sup> La notice de Dion Cassius XLIII 49,2, est de ce point de vue éloquente, en ce qu'elle établit une sorte d'équivalence entre le monument de Pompée et le projet de César : θεάτρον τέ τι κατὰ τὸν Πομπηίου.

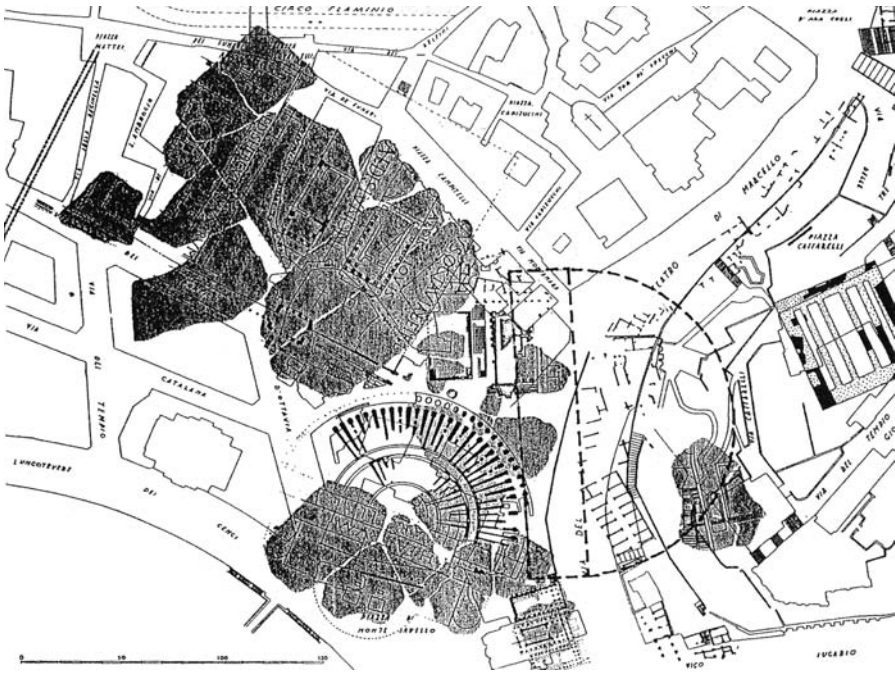


Fig. 1. Hypothèse de localisation du théâtre de César, d'après F. Coarelli.

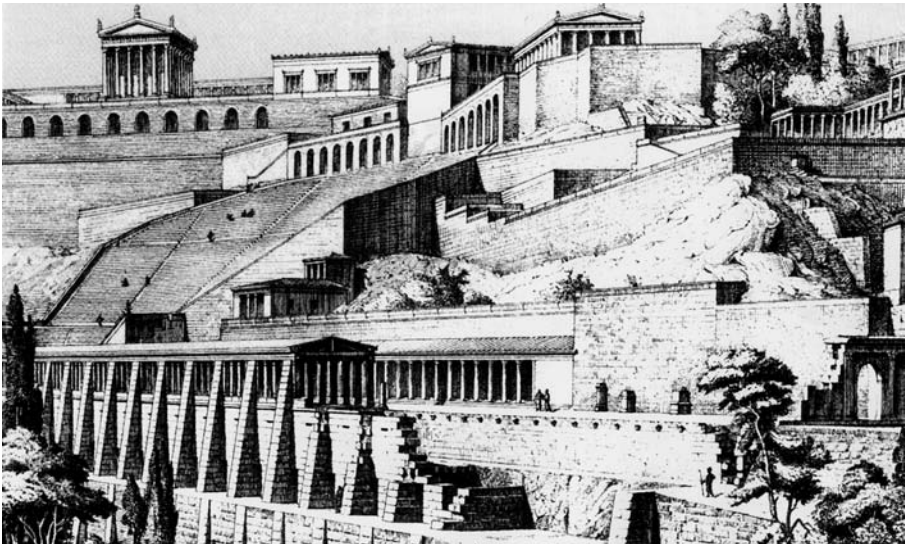


Fig. 2. Restitution de la colline architecturée de Pergame, d'après W. Radt. On ne tiendra pas compte du temple de Trajan situé en haut à gauche.

le temple de Jupiter Capitolin et le théâtre. Certes les deux monuments n'auraient été ni contigus, ni même alignés, et l'édifice culturel n'aurait pu de ce fait être directement assimilé à un sanctuaire *in summa cavea*, mais la contiguïté aurait été saisissante : la conque vertigineuse des gradins se serait développée en éventail devant la masse du temple, dont le fronton, en position oblique par rapport à l'axe du théâtre, n'en eût pas moins dominé l'ensemble. La mise en scène, gigantesque, relevait des recherches hellénistiques les plus ambitieuses, et l'on ne peut manquer d'évoquer devant un tel projet l'acropole de Pergame avec son temple poliaide consacré à Athéna, et le « Theater am Burgberg », qui dès l'époque d'Eumène II avait exploité avec l'audace que l'on sait le versant très raide de la colline<sup>14</sup> (fig. 2). Si l'on prend la peine de recenser les messages plus ou moins clairs contenus dans ce qui aurait été dans la Rome de la fin de la République un paysage urbain entièrement nouveau, on constate d'abord qu'il aurait introduit une composition digne de celles des Attalides, en tirant le meilleur parti du seul élément orographique exploitable de la Ville. En termes urbanistiques, on peut dire que César et ses architectes, agissant d'une certaine façon comme voulait le faire au mont Athos le fameux Dinocrates, entendaient créer un complexe monumental qui ne se serait pas simplement ajouté à un site déjà architecturé, mais qui, composition intégrale et intégrante, aurait transformé radicalement la topographie en donnant un sens nouveau à l'espace<sup>15</sup>. En termes politiques, les seuls ordinairement pris en considération, le Dictateur aurait enfin accompli ce qu'il cherchait à faire depuis tant d'années, à savoir l'annexion à son profit du sanctuaire le plus important et le plus vénérable de l'*Urbs*, lequel serait entré dans l'orbite du théâtre et aurait à ce titre contribué plus que tout autre à son exaltation personnelle. On connaît par ailleurs l'importance qu'avait pour lui le culte jovien puisque, en 44, peu de mois avant son assassinat, il accepta qu'on le désignât sous le nom de *Iuppiter Iulius*, Antoine, le prêtre de ce nouveau dieu, revêtant pour l'occasion la charge d'un véritable *flamen Dialis*<sup>16</sup>. Comme l'a montré ici même J.-L. Ferrary, ces honneurs culturels de 44 étaient liés à ceux qui lui furent concédés en 45 au titre de la Victoire dont il était le garant permanent.

<sup>14</sup> W. RADT, *Pergamon. Geschichte und Bauten einer antiken Metropole*, Darmstadt 1999, 257-262.

<sup>15</sup> Vitruve II *praef.* 1-4. Voir notre commentaire dans *Vitruve. De l'architecture, livre II*, Paris 1999, 55-60 et notre article intitulé *La ville idéale à l'époque de César : mythe et réalité du beau paysage urbain*, "Urbi" 8 (1983), 119-124. Et plus récemment, M. KOHL, *Architecture, sculpture, espace. Essai de caractérisation de l'aménagement du cadre urbain hellénistique : Mont Athos, Alexandrie, Pergame*, in Fr.-H. PAIRAULT - G. SAURON (edd.), *Images et modernité hellénistiques*, Roma 2007, 113-126.

<sup>16</sup> Dion Cassius XLIV 6,4. Voir St. WEINSTOCK, *Divus Iulius*, Oxford, 1971, 12 ; 305 ; 309; FAVRO, *The Urban...*, 73.

Cette procédure d'annexion par la transformation ou l'amplification des lieux traditionnels du pouvoir se manifeste évidemment aussi dans l'antique centre politique et administratif où les aménagements du Forum républicain, la création du *Forum Iulium* et la marmorisation des *Saepta*, l'espace clos inauguré comme un *templum* où se réunissaient traditionnellement les comices tributes, sans oublier la *Villa Publica* constituent les étapes successives d'un seul et même programme<sup>17</sup>. La fameuse lettre de juillet 54 où Cicéron fournit à son correspondant le détail des travaux en cours dans ces différentes aires (*Ad Atticum* IV 16,8) révèle, presque à l'insu de son auteur qui croit devoir ironiser sur leurs aspects à la fois grandioses et vains, l'unité du projet et laisse entrevoir ses conséquences institutionnelles<sup>18</sup>. Indépendamment de la reconstruction sous une forme plus monumentale des deux basiliques judiciaires, l'*Aemilia* et la *Iulia*, qui devaient pour longtemps solenniser les limites de l'antique *area forensis*, il s'agissait avant tout pour César, comme l'a souligné P. Liverani, de marquer de son empreinte les endroits où se jouait depuis des siècles le sort de la *res publica*, à savoir la Curie, le *Comitium*, les Rostres et l'espace où le peuple, rassemblé par tribus, était appelé à voter<sup>19</sup>. A la différence de Pompée, ce patricien ne se contente pas de modifier le vieux forum et les organes de décision qu'il contenait ; au lieu d'implanter, comme tant d'*imperatores* avant lui, un quadriportique dans la zone du *Circus Flaminius*, il crée son forum, sans pour autant perdre de vue la nécessité d'ouvrir pour le peuple des structures qui soient encore plus attrayantes et plus luxueuses que les *monumenta Pompeiana*. Nous ne procéderons pas à une revue de détail des interventions ponctuelles impliquées dans ce programme, mais insisterons plutôt sur les aspects nouveaux mis en évidence par les dernières fouilles, pour essayer d'en dégager la signification.

Là encore les statues permettent de mieux cerner le caractère « stratégique » des lieux choisis pour la mise en scène de sa personne et de son charisme. Si l'on excepte le temple de Quirinus, où la présence d'une effigie du Dictateur suscita une nette réprobation, trois endroits parmi les *loci celeberrimi* furent retenus pour leur érection : le Capitole, dont nous venons de parler, les Rostres et le *Forum Iulium*. Le déplacement des *Rostra*, rendu

<sup>17</sup> HASELBERGER, *Urbem...*, 109 seq.

<sup>18</sup> *Efficiemus rem gloriosissimam; nam in campo Martio saepta tributis comitiis marmorea sumus et tecta facturi eaque cingemus excelsa porticu, ut mille passuum conficiatur. Simul adiungetur huic operi villa etiam publica. Dices: "Quid mihi hoc monumentum proderit?"* Dans la logique césarienne, l'opération s'explique par la volonté d'affirmer, au moins formellement en en magnifiant le cadre, le pouvoir décisionnel du *populus*, face à celui du Sénat. Voir S. AGACHE, *L'actualité de la Villa Publica en 55-54 av. J.-C.*, in *L'Urbs. Espace urbain et histoire*, Roma 1987, 211-234.

<sup>19</sup> LIVERANI, *Cesare...*, 43 seq.

nécessaire par la restructuration du *Comitium*, vers l'extrémité occidentale du Forum, au pied de la montée vers le Capitole, s'accompagna d'une modification de leur forme qui affecta désormais celle d'un vaste hémicycle<sup>20</sup>. Les interventions syllaniennes visant à effacer le souvenir de l'action des tribuns de la plèbe n'empêchèrent pas César de remettre sur pieds en ce nouvel endroit les statues de Sylla et de Pompée, mais il y ajouta sa propre image, déclinée en trois exemplaires, dont une effigie équestre, au dire de Velleius Paterculus, sans doute de bronze doré si l'on en croit Nicolas de Damas<sup>21</sup>. Le fait que la restauration des statues de ses propres adversaires et leur intégration à une série qui s'achevait sur sa propre exaltation ne soit pas imputable à un décret du Sénat mais à une initiative du Dictateur tranche sur l'aspect partisan des premières opérations, comme le remontage des Trophées de Marius, et annonce d'une certaine façon le défilé des *summi viri*, au nombre desquels les ennemis des guerres civiles, qui animera les portiques du Forum du *Princeps*<sup>22</sup>. En ce sens, le Capitole de César et plus encore le forum romain, tel qu'il l'avait conçu et partiellement réalisé, furent, avant le Forum d'Auguste, le premier endroit où l'on observe un début de rassemblement des gloires de l'histoire de la Ville. Cette attitude, totalement inédite à l'époque, ne relève pas seulement en effet, dans ces années 45-44, d'un geste de *clementia*<sup>23</sup> ; elle exprime aussi de la part de César la volonté de réinterpréter l'histoire de Rome à son profit, dont le *Forum Iulium*, dans sa dernière version, constitue l'illustration la plus claire.

On sait en effet aujourd'hui que ce nouveau forum a connu deux phases. La première, commencée dès 54, avec les expropriations dont parle Cicéron<sup>24</sup>, qui devaient permettre d'étendre l'ancienne place républicaine *usque ad Atrium Libertatis*, et qui ne se concevait donc pas encore, apparemment, comme un élément autonome, prit d'abord l'aspect d'une place nettement plus longue que large, limitée à son extrémité nord-ouest par l'ensellement joignant le Quirinal au Capitole et bordée d'une *porticus duplex* (fig. 3). Dans un second temps seulement, la place fut prolongée vers le sud-est de 20m environ, afin d'insérer comme une annexe la nouvelle Curie, dont la reconstruction avait été officiellement concédée à César en janvier 44<sup>25</sup> ; l'opération

<sup>20</sup> COARELLI, *Il Foro...*, 240-245. Voir aussi G. CRESSEDI, *Riflessioni su un progetto per il Foro Romano nell'età di Cesare*, "Palladio" 2 (1989), 111-119.

<sup>21</sup> Velleius Paterculus II 61 ; Nicolas de Damas, *Caes.* 20,69. Voir F. COARELLI, *Rostra (Età repubblicana)*, in *LTUR*, IV, Roma 1999, 212 ; CADARIO, *Le statue...*, 53.

<sup>22</sup> L. CANFORA, *Giulio Cesare. Il dittatore democratico*, Roma - Bari 1999, 299-300.

<sup>23</sup> CADARIO, *Le statue...*, 55-56.

<sup>24</sup> *Ad Atticum* IV 16,8. Voir C. MORSELLI, *Forum Iulium*, in *LTUR*, II, Roma 1995, 299-300.

<sup>25</sup> Voir en dernier lieu sur ces deux phases A. DELFINO, *Il foro di Cesare nella fase cesariana e augustea*, in GENTILI (ed.), *Giulio...*, 52-54.



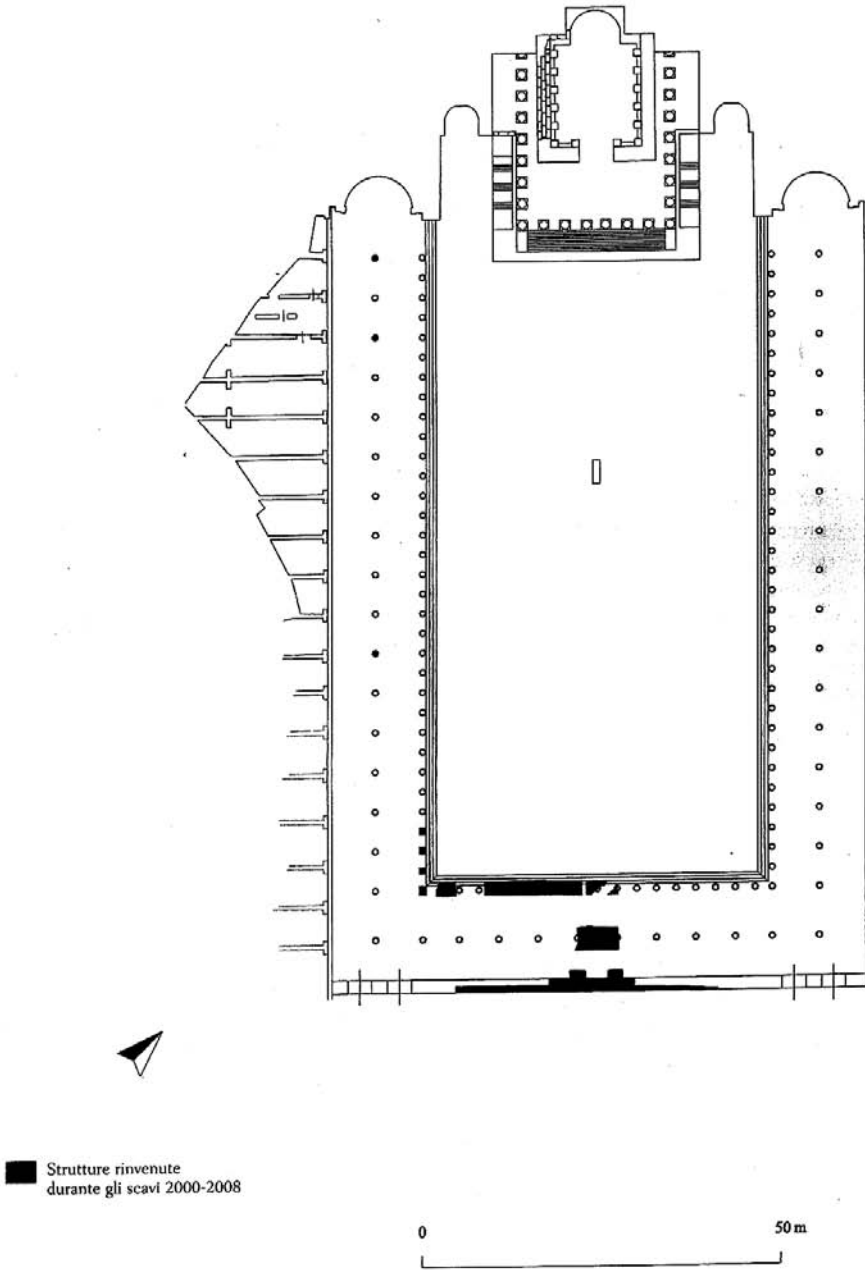


Fig. 3. Plan de la première phase du *Forum Iulium*, d'après A. Delfino.

dut en fait commencer plus tôt, si l'on en juge par la continuité des fondations, observée par E. Tortorici entre le portique sud-est du forum et le mur du long côté de la Curie, dans une phase constructive datable de 45<sup>26</sup>. Cette seconde phase, qui ne sera achevée qu'à l'époque d'Auguste, correspond en apparence à une conversion sensible du projet initial, tel qu'il avait été inauguré en 46. Mais elle s'inscrit dans le développement d'une action dont il convient de restituer la continuité<sup>27</sup> (fig. 4).

Certes, alors que le premier forum était un espace clos dominé exclusivement par le temple de *Venus Genetrix*, et que son petit côté opposé semble avoir été fermé par un mur extérieur massif selon une formule directement inspirée des précédents hellénistiques de Pergame ou de Délos, le deuxième apparaît non seulement plus développé mais largement ouvert puisque accessible depuis l'Argilète à travers un écran de colonnes placé au sommet d'un emmarchement qui occupe toute la largeur de la place, dont on admet, depuis les fouilles de 1986, qu'il constituait le *Chalcidicum* ou vestibule monumental de la *Curia Iulia*<sup>28</sup>. Mais, d'une part, l'impérieuse frontalité du temple n'en était pas diminuée et l'on peut même assurer que l'allongement de l'aire libre que celui-ci dominait accentuait l'effet de perspective quand on regardait depuis l'entrée vers le nord-ouest. Sans revenir sur la description maintes fois publiée de ce sanctuaire, dont Vitruve donne les caractères essentiels (corinthien, octastyle et pycnostyle) et dont les vestiges permettent de reconstituer l'accès à son podium haut de 5m au moyen d'escaliers latéraux qui conduisaient à un escalier frontal, inaccessible depuis la place, il nous paraît opportun de rappeler un aspect essentiel de ce temple *sine postico* qui n'a pas toujours été apprécié à sa juste valeur<sup>29</sup>. Il s'agit de son adossement à l'ensellement naturel déjà mentionné : l'abside axiale s'y enfonçait littéralement<sup>30</sup>. Si nous ne sommes plus en mesure de juger de l'effet d'une telle situation, puisque le secteur a été aplani lors des travaux réalisés par Domitien à la fin du Ier s. apr. J.-C., nous pouvons, au prix d'un effort d'imagination, entrevoir le surgissement de l'édifice dont la dimension verticale était savamment concertée, au pied d'une colline elle-même dominée par diverses constructions, dont l'*Atrium Libertatis*. Cette façon d'enrôler en

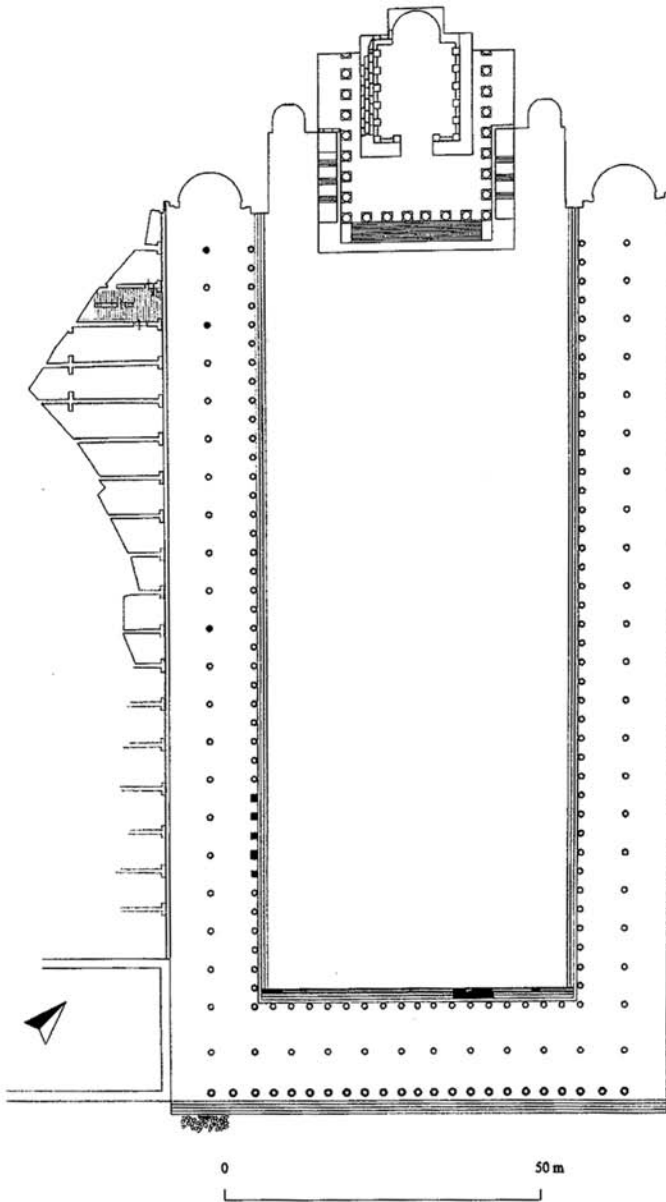
<sup>26</sup> C. MORSELLI - E. TORTORICI, *Curia, Forum Iulium, Forum Transitorium*, Roma 1989, 229-237.

<sup>27</sup> Utiles observations sur la signification politique de cette action de R.B. ULRICH, *Julius Caesar and the Creation of the Forum Iulium*, "AJA" 97 (1993), 47-80; R. WESTALL, *The Forum Iulium as Representation of Emperor Caesar*, "MDAI(R)", 103 (1996), 83-118.

<sup>28</sup> C.M. AMICI, *Il Foro di Cesare*, Roma 1991, 49-58. Voir aussi F. ZEVI, *Il calcidico della curia Iulia*, "RAL" s. VIII, 26 (1971), 242 seq. ; F. ZEVI, *Chalcidicum*, in *LTUR*, I, Roma 1993, 265-266 ; P. GROS, *Chalcidicum, le mot et la chose*, "Ocnus" 9-10 (2001-2002), 123-135.

<sup>29</sup> P. GROS, *Forum Iulium, Venus Genetrix, aedes*, in *LTUR*, II, Roma 1995, 306-307.

<sup>30</sup> AMICI, *Il Foro...*, 31-35.



■ Strutture rinvenute  
durante gli scavi 2000-2008

Fig. 4. Plan de la seconde phase du *Forum Iulium*, d'après A. Delfino.

quelque sorte le relief naturel pour la mise en valeur du monument s'apparente, sous une forme plus modeste mais néanmoins efficace, à la disposition envisagée pour le théâtre du Champ de Mars ; de la même façon que le temple de Jupiter Capitolin aurait été intégré au programme, l'*Atrium Libertatis*, dont César avait sans doute projeté la reconstruction, qui ne sera accomplie que plus tard par les soins de C. Asinius Pollion<sup>31</sup>, se trouvait impliqué dans cette nouvelle topographie symbolique, sa relation effective avec le *Forum Iulium* se trouvant du reste facilitée par l'aménagement du *clivus argentarius*. Le fait, souligné naguère par F. Coarelli, que des œuvres d'Arcésilaos, l'auteur de la statue de culte de la Vénus césarienne, aient compté, selon Pline, au nombre des objets d'art rassemblés dans l'*Atrium*<sup>32</sup> témoigne de la cohérence des travaux engagés par César sur l'ensemble du quartier et de sa volonté de faire entrer dans son projet le lieu emblématique de la Censure. Dans cette optique l'annexion ultérieure du siège du Sénat, la nouvelle Curie, à l'autre extrémité de la place, dans une position marginale par rapport au temple mais directement accessible depuis la *porticus duplex* méridionale, procédait d'une logique déjà déchiffrable dans la première version, qui ne pouvait que s'affirmer dans la seconde<sup>33</sup>. Les deux institutions les plus représentatives du pouvoir sénatorial se trouvaient finalement reliées par le *monumentum Iulium* qui les mettait en scène tout en les réduisant à des seconds rôles, et qui affirmait, par les circuits qu'il imposait et la hiérarchie spatiale qu'il établissait, la souveraineté de fait de César.

Cette souveraineté avait un modèle, auquel le principal élément iconographique du premier forum faisait la référence la plus explicite. Les sources nous parlent en effet d'une statue équestre du maître des lieux qui avait récupéré à son profit une œuvre de Lysippe représentant Alexandre sur son cheval Bucéphale ; ce dernier était, comme on sait, identifiable par le fait que ses jambes antérieures étaient munies de pieds qui avaient une forme presque humaine<sup>34</sup>. Seule la tête du cavalier avait été remplacée par celle de César. Sans doute cette appropriation n'était pas sans précédent, si l'on en juge par le groupe, lysippéen lui aussi, de la bataille du Granique, transporté sur l'ordre de Métellus dans son quadriportique du *Circus Flaminius*<sup>35</sup>. Mais

<sup>31</sup> F. COARELLI, *Atrium Libertatis*, in *LTUR*, I, Roma, 1993, 133-135.

<sup>32</sup> Pline, *HN* XXXV 156.

<sup>33</sup> DELFINO, *Il foro...*, 54 et fig. 5. Voir, pour un examen détaillé de la signification de l'opération, G.L. GRASSIGLI, *La curia nei progetti urbanistici di Silla, Pompeo e Cesare. Architettura e lotta politica nel I secolo a. C.*, "Palladio" 8 (1991), 39-50.

<sup>34</sup> CADARIO, *Le statue...*, 35-37.

<sup>35</sup> Velleius Paterculus I 11,3 ; Pline, *HN* XXXIV 64. Voir G. CALCANI, *Cavalieri di bronzo. La Torma di Alessandro opera di Lisippo*, Roma 1989, 23-30.

sur le *Forum Iulium*, construit *ex manubiis*, la statue devait plus précisément évoquer la guerre d'Alexandrie et le triomphe sur l'Égypte. Une autre statue, en pied celle-là, représentant un César cuirassé, première du genre à avoir figuré, non pas dans Rome comme on le dit encore parfois, mais à l'intérieur du pomérium, complétait le message. Comme Alexandre avait son effigie au centre d'Alexandrie en tant que κτίστης, César, refondateur de Rome, avait placé la sienne au cœur de son *monumentum*<sup>36</sup>. Or les fouilles de ces dernières années ont retrouvé, semble-t-il, des fragments de la sous-base de la statue de Lysippe au centre du *Forum Iulium*, devant le temple de Vénus (*ante aedem*, comme dit Pline<sup>37</sup> ; *pro aede*, selon Suétone<sup>38</sup>), et montré qu'elles étaient cohérentes avec le dallage de la première version de la place<sup>39</sup>. Le destin de la Curie se trouvait donc inexorablement scellé dès le début de l'opération, même si son intégration effective, ou du moins sa subordination au complexe n'est intervenue que dans un second temps. De fait, dès les années 46-45, la façon dont le Dictateur se plaisait à accueillir les sénateurs dans l'entrecolonnement central de son temple de Vénus, sans estimer devoir se lever lorsqu'ils se présentaient devant le haut podium, conférait déjà sa pleine signification à une ordonnance architecturale conçue pour la mise en scène d'un pouvoir supérieur à toutes les autres instances de l'État, sinon déjà sacralisé<sup>40</sup>. L'attitude de César en cette circonstance n'est pas fondamentalement différente de celle d'un souverain hellénistique accueillant les dignitaires de sa cour dans l'espace de son *Aula regia*.

A vrai dire tout nous incite à interpréter ce genre de comportement dans un sens quasiment régalien. Le complexe du *Forum Iulium*, tel qu'il se trouve ainsi achevé, ou du moins en voie d'achèvement, au cours des dernières années de la vie du Dictateur, constitue dans son esprit mais aussi dans sa forme une anticipation de ce que sera la résidence palatiale d'Auguste. Il comporte en effet déjà les composantes à la fois religieuses et civiques de la *domus* du *Princeps*, dont on a dit avec raison qu'elles reprenaient sur une échelle modeste le schéma fonctionnel des βασιλεια hellénistiques de Pergame ou d'Alexandrie. Il suffit pour s'en convaincre de comparer la situation des sanctuaires des divinités protectrices, la *Venus Genetrix* de César et l'Apollon actiaque d'Auguste, l'un comme l'autre dominant un vaste témé-

<sup>36</sup> S. ENSOLI, *Alessandro a cavallo*, in *Lisippo. Catalogo della mostra di Roma*, Milano 1995, 338-342.

<sup>37</sup> Pline, *HN* XIII 155.

<sup>38</sup> Suétone, *Divus Iulius* 61.

<sup>39</sup> DELFINO, *Il foro...*, 53 et fig. 4.

<sup>40</sup> Suétone, *Divus Iulius* 78,1 ; Dion Cassius XLIV 8,1. Voir P. GROS, *Aurea Templata. Recherches sur l'architecture religieuse de Rome à l'époque d'Auguste*, Roma 1976, 108.

nos, et aussi la situation du siège effectif du pouvoir, la nouvelle *Curia Iulia* et la *bibliotheca-curia* ; c'est dans cette dernière, on le sait, que sur le Palatin Auguste se plaira à accueillir les séances du Sénat, et pas seulement dans son vieil âge, pour éviter de descendre sur le Forum. On remarque en particulier – l'analogie n'est assurément pas indifférente – que la bibliothèque-curie du Palatin s'ouvrait sur un axe perpendiculaire à celui de l'*aedes Apollinis*, derrière le quadriportique du sanctuaire, selon un plan qui est déjà *in nuce* dans la disposition relative des deux édifices césariens correspondants, le temple de Vénus et la Curie. C'est ce qui a été particulièrement bien mis en évidence, même si les conséquences idéologiques et institutionnelles n'en ont pas été tirées, par les fouilles récentes de la *domus* augustéenne dues à I. Iacopi et G. Tedone<sup>41</sup>.

Un tel rapprochement, qui à ma connaissance n'a encore jamais été fait, est décisif. En ce sens, le *Forum Iulium* n'est pas seulement, comme on le dit toujours, le premier des forums impériaux. Prenons garde qu'il présente pour la première fois à Rome un ensemble destiné à exprimer le pouvoir d'un homme, sous ses deux formes essentielles politiques et sacrées. Certes Pompée avec son théâtre gigantesque surmonté du sanctuaire de *Venus Victrix* et prolongé par son immense quadriportique dominé lui aussi, sur son axe longitudinal, par une curie, la *Curia Pompei*, avait donné une première version du complexe césarien. Et il est clair, nul ne songe à le nier, que César a dans l'esprit ce précédent à la fois prestigieux et gênant quand il lance en 54 sa grande opération édilitaire. Mais Pompée avait construit en quelque sorte le monument d'un pouvoir alternatif, hors des centres de décision traditionnels, et il avait dû passer par la médiation, au reste bien ambiguë, du théâtre pour installer les signes de sa domination. César, lui, à partir de 46 parce qu'il en a effectivement les moyens, mais au terme d'un projet qui est beaucoup plus ancien, met en place une structure architecturale qui s'identifie à la réalité de son pouvoir au cœur de Rome, en absorbant dans une composition redoutablement cohérente les organes du gouvernement républicain, la Curie mais aussi le siège des censeurs, et en les subordonnant à la divinité qui est à la fois son ancêtre mythique et la garante de sa puissance. Ce qu'il réalise ainsi n'est certes pas encore un palais impérial, car le *Forum Iulium* ne possède pas de secteur résidentiel – encore que la *Regia* ne soit pas loin – mais il rassemble déjà les éléments constitutifs d'une *domus imperatoria*. En nul autre domaine, nous croyons pouvoir l'affirmer,

<sup>41</sup> I. IACOPI - G. TEDONE, *Biblioteca et Porticus ad Apollinis*, "MDAI(R)" 112 (2005-2006), 351-378 ; P. GROS, *Les limites d'un compromis historique : de la domus vitruvienne à la maison augustéenne du Palatin*, in F. HURLET - B. MINEO (edd.), *Le Principat d'Auguste. Réalités et représentations du pouvoir. Autour de la Res publica restituta*, Rennes 2009, 169-185.

si du moins on s'en tient aux aspects urbanistiques et architecturaux, César n'a joué aussi clairement le rôle d'un précurseur.

Mais la refondation urbaine et institutionnelle ne pouvait se réduire à l'antique centre civique. La Rome traditionnelle était manifestement, comme le dit Cicéron sans mesurer, dans son ironie, la portée de sa remarque, trop petite pour César<sup>42</sup>. Conscient des contraintes imposées par le développement de la ville et des impératifs d'une gestion administrative de plus en plus lourde, celui-ci en effet édicta dès l'été 45 sa fameuse *lex de Urbe agenda* qui entendait modifier fondamentalement la topographie et l'extension de Champ de Mars. Là encore, le dessein qui s'exprimait ainsi et dont a voulu faire un commencement absolu, symptomatique d'une tendance mégalomane générée par la concentration des pouvoirs dont il disposait désormais, n'est, croyons-nous, que la résultante, flamboyante certes mais logique, de plusieurs actions antérieures qui tendaient à désigner le Champ de Mars comme le cœur vivant de la cité. Rappelons seulement le déplacement vers le nord du centre de gravité du vieux Forum républicain, et l'amélioration déjà mentionnée de la viabilité entre *Arx* et *Forum Iulium*, destinée à assurer un raccord plus facile avec le *Campus Martius*.

En quoi consistait cette *lex* ? A rien moins qu'à détourner le Tibre depuis le pont Milvius, pour le faire passer au pied des monts du Vatican, afin de bâtir densément (*coaedificari*) le Champ de Mars historique et transformer la plaine ainsi gagnée à la rive gauche en une sorte de nouveau *Campus Martius* au sens propre, largement ouvert au public ainsi qu'aux exercices ou démonstrations militaires ou sportives<sup>43</sup>. Il est évidemment difficile de démêler, dans l'ignorance où nous laisse une tradition textuelle réduite à quelques mentions ironiques ou indignées de Cicéron, quel fut le degré d'élaboration de cet ambitieux programme. Les spécialistes hésitent entre la déclaration d'intention relevant de ce qu'on appellerait un effet d'annonce, ou une rumeur destinée à discréditer César, voire un simple exercice de rhétorique<sup>44</sup>. Il est vrai que l'informateur de Cicéron en la circonstance, C. Capito, n'est pas d'une fiabilité totale, l'orateur le désignant comme un

<sup>42</sup> Cicéron, *Ad Atticum* XIII 35-36,1, de l'édition de la Collection des Universités de France, *Cicéron, Correspondance, tome VIII*, due à J. BEAUJEU, Paris 1983, 214 : *et ei parum magna visa est...*

<sup>43</sup> Les seules informations dont nous disposons sont celles de Cicéron, *Ad Atticum* XIII 33a,1 de l'édition Beaujeu, 206.

<sup>44</sup> Z. YAVETZ, *Caesar in der öffentlichen Meinung*, Düsseldorf 1979, 159-160 se pose la question de l'existence d'une véritable loi ; SOMMELLA - MIGLIORATI, *Il segno...*, 287-291, considèrent, sans expliquer ce qui fonde leur conviction, que l'opération fut effectivement engagée ; M. TORELLI, dans *Storia dell'Urbanistica...*, 155-157, reste dubitatif sur la nature véritable du projet, et pencherait volontiers pour une simple déclaration d'intention ; COARELLI, *Il Campo...*, 539-602 et HASELBERGER, *Urbem...*, 49-51 présentent un bon état de la question.

« chasseur de nouvelles » impénitent<sup>45</sup>. Il est de fait étonnant que dans la liste des projets grandioses que Plutarque prête généreusement à César rien n'évoque le détournement du cours urbain du Tibre, à moins qu'il ne faille considérer la canalisation du fleuve au sud de Rome jusqu'à Terracine comme son prolongement<sup>46</sup>. Et d'autre part la marmorisation des *Saepta*, entamée dès 54, qui avait pour but de créer un quadriportique encore plus vaste et plus luxueux que les *porticus Pompeiana* toutes proches cadre mal, en principe, avec le désir de réserver ce secteur à l'habitat ; mais il faut tenir compte du fait que l'aménagement du site où s'exprimait traditionnellement le *populus* entraînait alors dans le programme d'exaltation au moins formelle du pouvoir décisionnel de celui-ci, caractéristique de la période, et n'était, nous l'avons rappelé, que le complément de la mise sous tutelle du Sénat.

Deux indices donnent à penser que cette loi énonçait avec une relative précision les modalités de l'opération : l'architecte qui l'aurait dirigée était un Grec, et peut-être même un Athénien<sup>47</sup>. D'autre part l'abandon par Cicéron de son projet d'achat d'une propriété au pied du *mons Vaticanus*, plus précisément dans les *Horti Scapulani*, semble dû au fait que la *lex* prévoyait d'éliminer de ce quartier tous les domaines privés pour l'établissement de vastes espaces publics<sup>48</sup>. En dépit de son caractère irréaliste et peut-être irréalisable, et malgré les apparentes contradictions décelables dans l'évolution de la pensée du Dictateur, cette intervention lourde qui devait affecter tout le nord et l'ouest de Rome, totalement hors de l'emprise de l'*Urbs* proprement dite, mérite qu'on lui prête quelque attention. Elle témoigne d'abord dans son esprit d'une attitude volontariste à l'égard des données naturelles qui dépasse tout autre projet urbanistique antérieur ou postérieur. La première finalité était évidemment de susciter un agrandissement de la Ville (260 ha environ annexés à la rive gauche) qui fût en rapport avec les conquêtes du Dictateur, quelles que fussent par ailleurs les difficultés religieuses d'une telle opération, qui portait atteinte à la divinité du fleuve<sup>49</sup> (fig. 5). Plus largement, il importait sans doute d'établir un parallélisme entre l'extension du monde connu et conquis – indépendamment de toute véritable *prolatio pomerii* – et l'extension de l'espace occupé par Rome. Les

<sup>45</sup> *Ad Atticum* XIII 33 a,1 : *nostri diligentiam Capitonis in rebus novis perquirendis*.

<sup>46</sup> Plutarque, *Caesar* 58,8-10.

<sup>47</sup> *Ad Atticum* XIII 35-36,1 : *gentilis tuus urbem auget quam hoc biennio primum vidit...* Sur le personnage, D.R. SHACKLETON BAILEY, *Epp. Ad Atticum*, V, Cambridge 1966, 381.

<sup>48</sup> *Ad Atticum* XIII 33a. De toute évidence, le programme césarien prévoyait d'éliminer dans le secteur situé au pied du *mons Vaticanus* toutes les propriétés privées pour y établir de vastes espaces publics. Sur les *horti Scapulani* ou *Othonis* convoités par Cicéron, P. GRIMAL, *Les jardins romains*, Paris 1984<sup>3</sup>, 114-115 ; BEAUJEU, *Cicéron...*, 283-293.

<sup>49</sup> LIVERANI, *Cesare...*, 49-50 et fig. 9.





conquêtes lointaines jusqu'aux confins de l'Océan constituaient d'un certain point de vue une création ou recréation du monde : les textes analysés avant-hier par G. Cresci suggéraient pour plusieurs d'entre eux que la seule présence des troupes romaines dans ces terres désolées et jusqu'ici inconnues les appelait à l'existence en leur donnant un nom à l'intérieur de l'Oikouménè<sup>50</sup>. De la même façon l'espace de la Ville – je ne dis pas de l'*Urbs* – se devait d'être remodelé de telle sorte que la limite du fleuve, comme celle de l'Océan pour la terre habitée, fût plus nette et plus rationnelle, dans un esprit de recréation de la capitale de l'*imperium Romanum*, dont l'emprise se trouverait par ce moyen légitimée. Cela n'ôte rien à la violence faite à la nature ni aux problèmes techniques insurmontables qu'eût posés une telle opération, mais en impose, dans l'esprit du Dictateur, la nécessité.

Il reste que la motivation essentielle était sans doute de faire accéder enfin Rome au statut et au prestige d'une métropole hellénistique, et plus précisément de la doter, dans ce qui devait devenir, selon la vision à long terme qui était celle de César, un nouveau centre monumental créé de toutes pièces et donc libéré des contraintes et des limites de l'ancien, d'une assiette régulière digne de celle d'Alexandrie. Le thème de la rivalité entre cette dernière et Rome, déjà récurrent dans la politique des *imperatores* de la fin de la République, qui ne disposaient que du sud du *Circus Flaminius* pour exprimer leurs aspirations à une monumentalité significative, avait pris un tour dramatique depuis que des bruits complaisamment entretenus par les *optimates* prêtaient à César l'intention de transférer la capitale de l'*imperium Romanum* à Alexandrie précisément, ou à Ilion<sup>51</sup>. L'idée fondamentale du Dictateur semble avoir été dans ce contexte de créer une « Alexandria on the Tiber », pour reprendre l'expression de D. Kleiner, et sa *lex de Urbe augenda* la rendait sans doute enfin tangible, même si, selon toute probabilité, elle ne l'exprimait pas explicitement<sup>52</sup>. Et l'on comprendrait dans ces conditions que la mise en œuvre d'un tel dessein ne pouvait se concevoir sans une « correction » du cours capricieux du Tibre. Il convenait en effet non seulement d'accroître l'espace disponible pour l'aménagement de séquences monumentales rigoureusement ordonnées et de perspectives aussi longues que possible, mais aussi de le circonscrire rationnellement. A la *via Flaminia*, la seule qui rappelât par sa longueur et sa rectitude les grandes rues à portiques d'Alexandrie qui traversaient l'espace urbain dans toute son exten-

<sup>50</sup> L'implantation des *arae Sestianae* à l'extrême Occident est de ce point de vue significative. G. CRESCI MARRONE, *Ecumene Augustea. Una politica per il consenso*, Roma 1993, 127-129.

<sup>51</sup> Suétone, *Divus Iulius* 79,4 : *quin etiam varia fama percrebruit migraturum Alexandream vel Ilium*.

<sup>52</sup> D.E.E. KLEINER, *Cleopatra and Rome*, Cambridge, Mass., 93-101; 200-218.

sion, devait répondre sur la limite occidentale un cours fluvial aussi rectiligne que possible. On notera que l'axe médian du quartier ainsi régularisé aurait suivi une direction voisine de 22 à 24 degrés ouest, ce qui apparaît proche des préceptes vitruviens d'origine hellénistique relatifs à la situation optimale des rues par rapport aux vents dominants (22,5° ouest ou est selon les régions), et correspond aussi, ce qui n'est sans doute pas l'effet du hasard, à l'orientation générale d'Alexandrie<sup>53</sup>.

La convergence de ces indices politiques et idéologiques rend, croyons-nous, quelque crédibilité aux projets césariens de remodelage du Champ de Mars. Ils participent à vrai dire de cette tendance que nous avons entrevue dans l'épisode inabouti du théâtre et du temple capitolin, et qui prétend modifier les données naturelles pour établir une relation symbolique forte entre un lieu et sa forme, du moins la forme que lui impose la puissance d'un concepteur. Il s'agit d'un « urbanisme de défi », comparable, toutes proportions gardées, à celui qui présida à la fondation d'Alexandrie, et qui réside moins dans le gigantisme, au demeurant réel, de l'opération que dans la participation imposée à la nature, laquelle devient elle-même une œuvre partiellement humaine. Ce que Strabon croira observer plus tard avec admiration, à savoir « la couronne des collines qui, au-delà du fleuve, s'avance jusqu'au bord de l'eau et crée l'illusion d'un décor de théâtre » restera une amplification rhétorique, mais la formule définit avec une étonnante efficacité ce qu'aurait pu être réellement le nouveau paysage créé par le détournement du fleuve<sup>54</sup>. Si le programme avait été conduit à son terme, c'est l'ensemble du quartier, entièrement dominé par un véritable esprit démiurgique, qui aurait été un *monumentum*. En cela César prétendait revêtir à la fois la stature de Dinocrates et celle d'Alexandre, le premier se montrant capable de forger par son art de véritables *mirabilia*, le second se révélant sensible aux potentialités concrètes d'un site pour le développement d'une ville. Réconciliant ce qui, dans l'anecdote réécrite quelques années plus tard par Vitruve, était frappé d'incompatibilité, à savoir l'audace et la beauté d'un geste créateur, d'une part, et les impératifs utilitaires de toute fondation durable, d'autre part, le Dictateur voulait imposer à ce qu'il considérait comme la Rome de l'avenir une organisation rationnellement maîtrisée qui fût aussi un nouveau lieu de vie individuelle et collective. Ses successeurs n'oublieront pas la leçon, même s'ils n'en ont pas retenu tous les aspects, ou du moins ne les ont mis en œuvre qu'en filigrane. Mais il serait aisé de retrouver dans le Champ de Mars des deux premiers siècles de notre ère

<sup>53</sup> HASELBERGER, *Urbem...*, 108-113.

<sup>54</sup> Strabon V 3,8.

quelques-unes des idées directrices impliquées dans le projet césarien. Il ne nous semble pas abusif d'affirmer que la *lex de Urbe augenda*, toute virtuelle qu'elle soit restée, constitue l'acte de naissance de la Rome impériale en ce qu'elle définit par anticipation l'échelle de grandeur et la recherche de cohérence autant topographique qu'architecturale qui caractériseront les transformations ultérieures de la Ville<sup>55</sup>. Sans anticiper sur celles-ci, nous nous bornerons à souligner en guise de conclusion la similitude des jugements portés par Strabon, encore lui, à la fin du règne d'Auguste ou au début de celui de Tibère, sur les raisons de la beauté du front de mer d'Alexandrie constitué de la suite ininterrompue des *Basileia*, qui semblent constituer, dit le Géographe, une « construction continue »<sup>56</sup>, et de celle du sud du Champ de Mars où les quadriportiques, les théâtres et les temples sont « serrés à se toucher »<sup>57</sup> : le second site a atteint désormais, selon le vœu de César, grâce aux progrès accomplis sous le règne du *Princeps* dans la *coaedificatio*, le même degré de dignité monumentale que la capitale de l'Égypte.

<sup>55</sup> Pour le début de l'Empire, voir notre étude à paraître dans les "MEFRA", *Le Champ de Mars augustéen : continuité et rupture par rapport aux projets césariens*.

<sup>56</sup> Strabon XVII 1,8.

<sup>57</sup> V 3,8.